

DEMANDE DE SUBVENTION AUDIT QUALITE TOURISME

Rapporteur Monsieur le Président

L'Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique souhaite obtenir la marque « Qualité Tourisme » en juillet 2018 par un audit externe, réalisé par un cabinet agréé par Offices de Tourisme de France

A ce titre, l'Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique sollicitera une subvention auprès du Conseil Général.

Dans le cadre de la stratégie de développement touristique durable 2017/2021, le département de la Gironde prévoit un dispositif de soutien aux démarches qualité engagées par les offices de tourisme, afin de garantir une offre touristique de qualité et une professionnalisation des acteurs, en subventionnant notamment les audits qualité engagés dans une première démarche ou dans un renouvellement, dans la limite de 1 500€ HT et plafonné à 50% du coût HT.

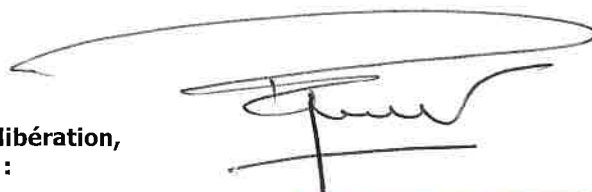
Après délibération, le Comité de Direction donne toute latitude à Monsieur Nicolas JABAUDON, Directeur, pour constituer les dossiers des demandes de subvention correspondants.

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'approuver la délibération demande de subvention audit Qualité Tourisme.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les présents.

Le Président
Laurent PEYRONDET



Le Président certifie que la présente délibération,
- a été publiée à l'Office de Tourisme le :
- a été affichée à l'Office de Tourisme.

